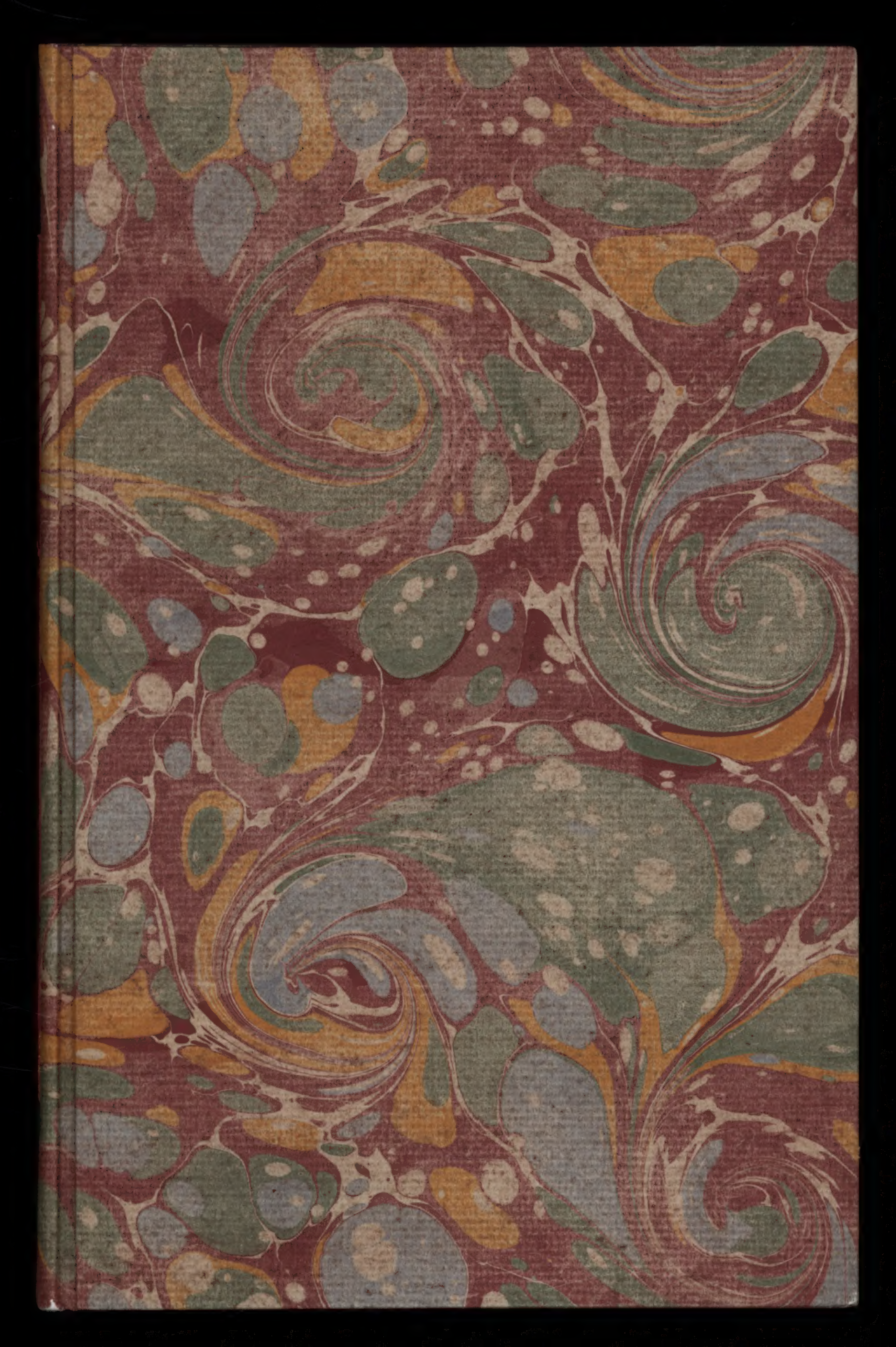


Manque à Duveen et Ferguson

# PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE TEINTURES FAITES A YVETOT,

*Par le Sieur* FRANÇOIS GONIN, *du 13 Mai au 15 Juin 1756.*



*A ROUEN,*

Chez JACQUES-JOSEPH LE BOULLENGER, Imprimeur du Roi, ruë des Jésuites.

M. DCC. LVI.



# PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE TEINTURES FAITES A YVETOT,

*Par le Sieur* FRANÇOIS GONIN,

*SUR les Ordres du Conseil, en présence des Sieurs Commissaires nommés par Ordonnance de M. l'Intendant de la Ville & Généralité de Rouen, du 11 Mai 1756, & sous l'inspection du Sieur Godinot, Inspecteur principal des Manufactures de Toiles & Toileries de ladite Généralité, & commis par le Conseil à cet effet.*



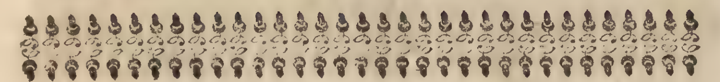
NOUS PIERRE GODINOT, Inspecteur principal des Manufactures de Toiles & Toileries de la Ville & Généralité de Rouen, nous sommes transporté le 12 Mai 1756, au Bourg d'Yvetot, sur les Ordres du Conseil & de M. de Brou, Intendant desdites Ville & Généralité, avec le Sieur FRANÇOIS GONIN, pour y suivre les opérations

de Teintures qu'il eſt chargé d'y faire, en préſence des Sieurs Commiſſaires nommés par l'Ordonnance renduë par M. l'Intendant le 11 de ce même mois ; & après y avoir choiſi de concert un Attelier propre à ces opérations dans la Maiſon du Sieur Pierre Vieillot, Fabricant audit Bourg, & l'un deſdits Commiſſaires, nous leur avons fait lecture de cette Ordonnance, & mis ſous les yeux un Echantillon de chacune des vingt-ſept Couleurs faites par ledit Sieur Gonin l'année derniere, en préſence de Meſſieurs les Commiſſaires de la Chambre de Commerce de Normandie, & des Sieurs Paſſementiers, Toiliers & Teinturiers de Rouen, chaque Echantillon revêtu du Cachet de ladite Chambre de Commerce ; & après que ces Echantillons ont été reconnus par leſdits Sieurs Commiſſaires aux Teintures à faire actuellement audit Bourg d'Yvetot, & par ledit Sieur Gonin, elles ont été par lui & en leur préſence commencées, avec les Cotons & Ingrédiens choiſis précédemment à Rouen, par ledit Sieur Gonin, ſuivies & conſtatées dans l'ordre détaillé ci-après ;

## *Débouilli des Cotons.*

*Mai* 13. Les Cotons qui ont été employés aux couleurs dont ce Procès-verbal contient le détail, ont été débouillis dans une chaudiere remplie d'une ſuffiſante quantité d'eau de mare, que l'on a fait bouillir pendant l'eſpace de trois heures au moins ; ce tems expiré, ces Cotons ont été tirés du bain, laiſſés égouter juſqu'au lendemain matin, qu'ils ont été bien lavés, tors & mis au ſec.





# *CUVE DE BLEU A FROID & façon de la monter.*

*Mai* 15. APrès avoir verſé dans cette cuve, faiſant une eſpece de pipe nouvellement vuide d'Eau-de-vie, trente-quatre ſceaux d'eau de mare, l'on en a levé neuf ou environ, dont on a fait chauffer la plus grande partie dans une chaudiere, au degré de chaleur à y pouvoir mettre la main, verſé à l'inſtant quatre livres de Chaux vive pour l'y éteindre; cette eau bien raſſiſe a été verſée dans ladite cuve, avec la précaution de ſouſtraire le marc de cette Chaux; quatre autres livres de Chaux éteinte dans environ un ſceau de la même eau, que l'on a fait chauffer, ont été jettées dans la cuve avec le marc; la cuve en cet état a été bien palliée, & il y a été à l'inſtant mis dix livres de Couperoſe verte, palliée de nouveau pour faire fondre cette Couperoſe; un moment après on y a verſé quatre livres d'Indigo ordinaire ou Saint Domingue, qui avoit été délayé & bien broyé; la cuve palliée encore pendant environ quatre minutes, a été recouverte & fermée au cadenas.

L'on a fait chauffer dans un chaudron, environ trois pots d'eau de mare, au point de pouvoir y tremper la main; ajoûté quatre bonnes poignées de Son de Froment, demi-livre de Garence, & une livre de Cendre gravelée bien défaite à la main; le tout ayant bouilli pendant demi-quart d'heure, le chaudron a été tiré du feu, & le bouillon totalement fini, l'on a ajoûté une livre de Paſtel bien dépeloté, à cette compoſition que l'on a laiſſé repoſer trente-ſix heures, à cauſe du Dimanche, mais vingt-quatre heures ſuffiſent.

17. Cette compoſition a été verſée dans la cuve, que l'on a bien palliée, recouverte & laiſſée repoſer juſqu'au lendemain, qu'elle s'eſt trouvée en état de travailler.

## *Premier Brevet pour animer cette Cuve.*

*Mai* 22. On a fait chauffer la même quantité d'eau de mare de trois pots, au même degré de chaleur, ajoûté la même quantité de Son, de Garence & de Cendre gravelée, avec environ deux Bouteilles de l'eau de Soude de la deuxiéme composition, page 18. ce Brevet ayant bouilli demi-quart d'heure ou environ, il a été tiré du feu & versé demi-heure après dans ladite cuve, qui a été palliée & recouverte.

## *Deuxiéme Brevet.*

29. Ce Brevet fait avec la même quantité d'eau, de Son, de Garence, de Cendre gravelée & de la même eau de Soude, préparé comme le précédent, a été versé dans la cuve avec deux livres de Chaux vive & éteinte avec un peu d'eau, & quatre livres de Couperose verte : cette cuve après avoir été palliée a été recouverte.

## *Troisiéme Brevet.*

*Juin* 5. Ce Brevet composé de la même quantité d'eau de Son, de Garence & de Cendre gravelée, & disposé comme celui ci-devant, a été versé dans la cuve, avec trois livres de Chaux vive & éteinte avec un peu d'eau, & deux livres de Couperose verte ; elle a été ensuite palliée & recouverte.

## *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chaux . . . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 6 f. | 6 d. |
| Couperofe verte . . . . . . . . . | 3 | 4 | |
| Indigo . . . . . . . . . . . . . | 44 | 10 | |
| Garence . . . . . . . . . . . . . | 2 | 8 | |
| Cendre gravelée . . . . . . . . . | 2 | 0 | |
| Paftel . . . . . . . . . . . . . | 0 | 12 | |
| Eau de Soude . . . . . . . . . . | 0 | 7 | 6 |
| TOTAL . . . . . | 53 liv. | 8 f. | 0 d. |



# PRODUIT DE LA CUVE EN BLEU,

*Suivant les estimations faites par les Sieurs Commissaires.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| QUatre livres de bleu Turc, à | 1 l. 4 s. font | . 4 l. | 16 s. |
| Quatre de bleu de Roi, à | 16 | . . . . 3 | 4 |
| Quatre de bleu céleste, à . . | 11 | . . . . 2 | 4 |
| Quatre pour noir, à . . . | 10 | . . . . 2 | 0 |
| Quatre pour violet, à . . . | 12 | . . . . 2 | 8 |
| Deux pour verd Canard, à . . | 18 | . . . . 1 | 16 |
| Deux pour verd de Pré, à . . | 12 | . . . . 1 | 4 |
| Deux pour verd d'Éméraude, à | 12 | . . . . 1 | 4 |
| Deux pour verd de Perroquet, à | 10 | . . . . 1 | 0 |
| Quatre pour olive verdâtre, à . | 10 | . . . . 2 | 0 |
| Quatre pour gris de maure, à . | 12 | . . . . 2 | 8 |
| Quatre pour gris de fer, à . . | 10 | . . . . 2 | 0 |
| Quatre pour gris d'ardoise, à . | 8 | . . . . 1 | 12 |
| Quarante-deux livres de Coton fournies par le sieur Vieillot, l'un des sieurs Commissaires pour tirer cette cuve, à . . | 1 | . . . . 42 | 0 |
| Plus, vingt-cinq autres livres aussi fournies par ledit Sieur, à. | 8 | . . . . 10 | 0 |
| Plus, quinze autres livres par évaluation de ce que cette cuve pouvoit encore produire de teinture, à . . . . . . | 8 | . . . . 6 | 0 |

*Total du produit* . . . . . . . . . . . 85 l. 16 s.

*Le montant de la cuve est de* . . . . . . 53 8

*Partant le bénéfice de cette cuve est de* . . . 32 l. 8 s.

BLEU

# BLEU TURC OU FONCÉ.

*Mai* 18. QUatre livres de Coton humecté à l'eau chaude & bien tors, ont été passées sur la cuve en bleu jusqu'à ce qu'il fut parvenu à sa nuance, ensuite tors & mis au sec.

## *Avivage.*

19. Ce Coton mis dans une chaudiere où il y avoit environ trois sceaux d'eau de mare, y a bouilli un moment, après y avoir ajoûté un demi-verre d'Eau-de-vie, relevé, tors & mis au sec.

*Opération finie.*

*ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Bleu . . . . . . . . . . | 4 liv. | 16 f. | 0 d. |
| Eau-de-vie . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| | 4 liv. | 17 f. | 6 d. |

*Ce qui revient à une livre quatre sols quatre deniers la livre.*

# BLEU DE ROI.

19. QUatre livres de Coton humecté & bien tors, ont été passées sur la cuve en bleu jusqu'à sa nuance, ensuite tors & mis au sec.

## *Avivage.*

24. Ce Coton a été avivé comme celui du titre précédent.

*Opération finie.*

*ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Bleu . . . . . . . . . . | 3 liv. | 4 f. | 0 d. |
| Eau-de-vie . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| | 3 liv. | 5 f. | 6 d. |

*Ce qui revient à seize sols quatre deniers la livre.*

# BLEU CÉLESTE.

*Mai* 22. QUatre livres de Coton humecté & bien tors, ont été passées sur la cuve en bleu jusqu'à sa nuance, ensuite tors & mis au sec.

## *Avivage.*

24. Ce Coton a été avivé comme ceux des titres précédens.

## *Opération finie.*

## *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Bleu . . . . . . . . | 2 liv. | 4 f. | 0 d. |
| Eau-de-vie . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| | 2 liv. | 5 f. | 6 d. |

*Ce qui revient à onze sols quatre deniers la livre.*



# OPÉRATION D'ENGALLER
## *les Cotons & Fils.*

L'Engallage des Cotons & des Fils se fait à raison de différentes doses de Galle, (la noire d'Alep est la meilleure) proportionnées aux pieds qu'éxigent les couleurs susceptibles de cet apprêt.

### *Maniere de cuire la Galle.*

L'on fait cuire la Galle dans une suffisante quantité d'eau pour bien abreuver le volume de la matiere que l'on veut teindre, & à raison d'un bon sceau & demi d'eau pour quatre livres de matiere. L'on juge aisément que la Galle bien pilée est plutôt cuite que celle qui n'a été que concassée; lorsqu'elle est pilée, elle peut être à son degré de cuiture après un bouillon d'une heure & demie à deux heures, & l'on connoît que celle qui n'a été que concassée est cuite, lorsqu'en la pressant entre les doigts elle s'y étend aisément.

### *Maniere de se servir du Bain de Galle.*

Ce Bain chaud au point d'y pouvoir tremper la main, se partage en le passant à travers un Tamis par parties, autant égales qu'il est possible, & relatives à la quantité de matieres destinées à cet apprêt : Dans chacune de ces parties, se plonge & travaille livre à livre les matieres que l'on place dans un cuvier, ou autre vase proportionné; cette opération faite, on verse le restant du Bain sur la totalité de ces matieres, qui doivent y rester vingt-quatre heures, après lesquelles on les tors pour les mettre au sec; l'on observe cependant que pour toutes autres couleurs que les rouges de Garence & les noirs, douze à quinze heures peuvent suffir, & qu'il faut avoir attention que le Bain de Galle dont on se sert pour donner cet apprêt aux matieres qui ont déja reçu un pied de couleur préparatif, soit employé à froid, autrement ce pied pourroit

ſe détruire, ou tout au moins s'altérer beaucoup ; & pour tirer de cette même Galle toute ſa ſubſtance, l'on remet dans la chaudiere le reſtant du premier Bain, en y ajoûtant aſſez d'eau pour former à peu près le même volume que celui du premier Bain ; ce nouveau Bain étant bien chaud, l'on y verſe le marc de cette Galle, & après avoir fait bouillir la totalité pendant une bonne heure, le Bain ſe trouve en état d'être employé.

L'on ne doit pas regarder toutes les eaux comme indifférentes à cet apprêt ; celles de mare qui ſont graſſes & boueuſes plus ou moins, comme celles qui ſont trop cruës ou trop vives, n'y ſont pas avantageuſes, celle de riviere doit toujours avoir la préférence.

Le montant de la Galle employée dans les couleurs détaillées dans ce Procès-verbal, eſt de douze livres trois ſols.





# OPÉRATION D'ALUNER
## *les mêmes Matieres.*

L'Alunage des Cotons & des Fils doit ſe faire à raiſon de quatre onces d'Alun par chaque livre de matiere ; après avoir fait piler la quantité d'Alun que l'on doit employer, on le fait fondre dans un chaudron ſur le feu, avec une ſuffiſante quantité d'eau, que l'on a la précaution de ne pas laiſſer bouillir, autrement il perdroit de ſa force : Ce Bain ſe verſe enſuite dans un cuvier ou baquet, dans lequel l'on a diſpoſé une quantité d'eau froide, proportionnée au volume des matieres que l'on deſtine à cet apprêt ; l'on ajoûte à ce Bain de l'eau de Soude de la premiere compoſition, page 15. à raiſon de quatre onces par chaque livre, & de la compoſition de mordant pour les couleurs, portant au rouge, page 17. par proportion égale du Bain provenant de cette compoſition, relativement au poids des matieres que l'on veut teindre, en obſervant néanmoins que la totalité de l'eau qui doit être employée à l'alunage ſe trouve toujours, à raiſon d'un demi-ſceau par chaque livre ; & dans chacune de ces parties l'on trempe & travaille livre à livre les matieres que l'on place à meſure dans un autre vaſe. Cette opération finie, l'on verſe le reſtant du Bain ſur la partie totale qui doit repoſer en cet état pendant vingt-quatre heures ; quant à la qualité des eaux dont on peut ſe ſervir pour cet apprêt, l'obſervation faite ſur cet objet à l'Article de l'Engallage, eſt la même.

L'obligation de faire dégorger les matieres au ſortir de l'alunage étant abſolument importante pour en exprimer les parties craſſes de l'Alun, contraires à la teinture, qu'elles ont amaſſées dans cette opération, pour n'y laiſſer ſubſiſter que les ſels volatils qui font aſpirer ; ce travail qui demande un eau très-pure, doit ſe faire à l'eau courante d'une riviere, en prenant néanmoins la précaution de n'y pas laiſſer les matieres au-delà d'un tems ſuffiſant, en ce qu'il y a autant

d'inconvénient de les faire dégorger avec excès, comme de ne pas le faire assez ; une heure & demie à deux heures de séjour dans une eau vive peuvent suffir, & trois heures dans une autre moins vive ; l'opération de dégorger finie, il est encore important de laver parfaitement les matieres dans la même eau courante ; il est interessant d'observer que l'Alun étant un astringent, qui fait aspirer les matieres colorantes, il convient pour éviter les taches, que les vases dans lesquels on alune soient purs & n'ayent contracté aucune couleur contraire à celle que l'on veut produire ; ceux en cuivre doivent être totalement rebutés, eu égard au verd de gris qui peut s'y former.



# TONNE DE NOIR
## *avec son Mordant.*

*Mai* 17.. IL a été mis dans une chaudiere une demi-gonne de petite Biere, nommée Tapetrou, de la continence d'environ quarante pots ; le Bain chaud, il y a été versé cent livres de féraille ; le tout ayant bien bouilli pendant une bonne heure au moins, il y a été ajoûté demi-livre de Litarge d'or, & autant d'Antimoine bien pilé ; ce Bain retiré du feu, après être reposé environ une heure & demie, on y a versé quatre livres de Couperose verte, délayée dans une portion du même Bain, & la totalité a été mise dans la tonne.

Au défaut de cette petite Biere ou Tapetrou, l'on peut employer l'eau sure, qui se fait, comme il est dit ci-après ; dans un baril de la continence de quarante pots, il faut un boisseau de Son de Froment, contenant au moins vingt-deux pots ; l'on met l'eau sur le feu, & lorsqu'elle est au degré de chaleur à pouvoir à peine y mettre la main, l'on y verse le Son, & au premier bouillon l'on tire la chaudiere de dessus le feu, & on verse le Bain dans le baril ; ce Bain devenu tiéde, on y délaye deux livres de Levain bis de Froment, & on le laisse aigrir le plus qu'il est possible ; on le tire ensuite au clair, & il est en état d'être employé comme le Tapetrou.

### ESTIMATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Petite Biere ou Tapetrou . . . . | 1 liv. | 17 s. | 6 d. |
| Rouille de feraille . . . . . . . . | | 10 | 0 |
| Litarge d'or . . . . . . . . . . | | 3 | 6 |
| Antimoine . . . . . . . . . . . | | 4 | 0 |
| Couperose . . . . . . . . . . . | | 16 | 0 |
| TOTAL . . . | 3 liv. | 11 s. | 0 d. |

# NOIR.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 18. QUatre livres de Coton humecté, ont été passées sur la cuve en bleu, tors & mis au sec.

## *Engallage.*

Ce Coton a été engallé, à raison d'un quarteron de Galle par chaque livre de Coton, comme il est dit à l'Article des Engallages, pages 8 & 9, & après être resté dans son Bain vingt-quatre heures, il a été tors & mis au sec.

## *Bain de la Tonne au noir ou bruniture.*

20. Il a été mis dans un baquet une suffisante quantité du Bain de la tonne au noir, d'un sceau ou environ; le Coton y a été passé & travaillé à la main livre à livre, un quart d'heure environ, tors & mis éventer pour le faire remonter. Cette opération a été répétée deux autres fois avec du même Bain de noir neuf & du même volume qu'à la premiere opération; le Coton a été tors & mis éventer à chaque fois au grand air un quart d'heure au moins, après il a été rabatu dans ces Bains sans y rien ajoûter; & après y être resté un bon quart d'heure, il a été tors, parfaitement lavé, tors & mis au sec.

## *Bain d'écorce d'Aune & de Sumac.*

Après avoir fait bouillir dans la chaudiere pendant une heure quatre livres d'écorce d'Aune, à raison de livre pour livre de Coton, dans une suffisante quantité d'eau de deux bons sceaux ou environ, l'on y a ajoûté environ moitié du Bain où ce Coton avoit été engallé, & deux livres de Sumac, à raison de demi-livre pour livre, fait bouillir de nouveau

nouveau le tout enſemble l'eſpace de deux heures, après leſquelles ce Bain a été paſſé au tamis, & ayant été refroidi, le Coton paſſé aux bâtons y a été trempé, travaillé livre à livre, mis à l'air un moment, rabatu dans ce Bain où il eſt reſté vingt-quatre heures, tiré, tors & mis au ſec.

## *Autre Bain de Bruniture.*

*Mai* 21. Ce Coton n'étant point encore aſſez foncé en couleur, il a été paſſé livre à livre, & à pluſieurs repriſes, dans un nouveau Bain de la tonne de noir, d'environ ſix chopines, tors, mis éventer, lavé, tors & mis au ſec.

## *Bain pour adoucir le Coton.*

31. Ce Coton paſſé aux bâtons, a été trempé & travaillé dans un Bain de Gaude qui venoit d'être employé à une autre couleur, après y avoir ajoûté une bouteille environ du Bain de bois d'Inde, page 21, relevé & tors, & à l'inſtant il a été paſſé à la main livre à livre, dans un baquet contenant environ demi-ſceau d'eau tiéde, avec quatre onces d'huile d'olive, à raiſon d'une once par livre, tors & mis au ſec. (*a*)

## *Opération finie.*

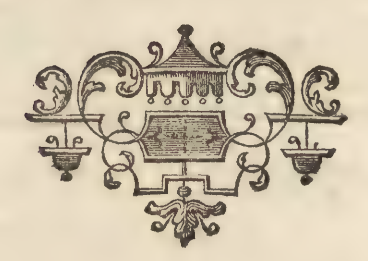
---

(*a*) Dans le cas où pour cette opération on n'auroit point de déchet de Bain de Gaude, une once de Gaude que l'on auroit fait cuire ſuffiroit pour chaque livre.

## ESTIMATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de bleu . . . . . . . . . . | 2 liv. | 0 ſ. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . . . . | 1 | 4 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | 1 | 16 | 0 |
| Ecorce d'Aune . . . . . . . . | | 2 | 0 |
| Sumac . . . . . . . . . . . | | 8 | 0 |
| Bois d'Inde . . . . . . . . . | | 1 | 0 |
| Huile d'olive . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| TOTAL . . . | 5 liv. | 14 ſ. | 0 d. |

*Ce qui revient à une livre huit ſols ſix deniers la livre.*



# COMPOSITION

## *du Mordant pour les couleurs qui s'alunent & qui portent au rouge.*

CE Mordant ſe fait à raiſon d'un gros d'Arſenic, & de deux gros de Tartre blanc, dans deux à trois livres d'eau pour chaque livre de matiere, à laquelle ce Mordant eſt deſtiné; lorſque l'eau miſe dans un chaudron eſt bouillante, l'on y verſe l'Arſenic & le Tartre bien pilés, que l'on continuë de faire bouillir juſqu'à ce que le Bain ſoit réduit à moitié ou environ : le Bain refroidi, on le coule & met dans des bouteilles ou autres vaſes, qu'il faut boucher pour le garder autant qu'on le juge à propos; & ce Bain doit ſe partager avec égalité dans l'emploi que l'on en fait.

## *Eaux de Soude de deux façons, autrement nommées Eaux-fortes de Savonnier.*

L'Eau-forte communément en uſage pour les teintures qui ſe font à Rouen, ſe nomme Eau-forte de Savonnier. Le ſieur Gonin pour la facilité des Fabricans de la Campagne, a cru devoir compoſer ces Eaux en leur préſence.

## *Premiere Compoſition pour les couleurs qui s'alunent.*

*Mai* 17. Il a été mis dans ſix à ſept pots d'eau ſix livres ſix onces de Soude d'Alicant bien pilée, & cette Eau après être repoſée demi-heure, a été coulée à travers une ſerpilliere; l'on connoit ſi cette Eau a acquis un degré de force ſuffiſante, lorſqu'en y mettant un œuf il ne paroit que ſa pointe ſur la ſuperficie de cette Eau; ſi elle eſt foible, l'on y remédie en la faiſant recouler de nouveau, ou on en augmente la doſe par proportion dans les couleurs où elle doit être employée.

## *Deuxième Composition pour les couleurs qui ne s'alunent pas.*

Il a été versé sur le marc de la premiere eau à peu près la même quantité d'eau, & six livres de Chaux éteinte ou calcinée avec un peu d'eau ; cette eau a été coulée comme la premiere, à différentes reprises, pour tirer toute la substance de la Soude & de la Chaux, & se procurer en même-tems pour les teintures dont est question, une quantité suffisante de cette eau, que l'on proportionne dans l'emploi que l'on en fait, au degré de force qu'elle a acquise, & dont l'épreuve peut se faire comme de celle ci-dessus.

### *ESTIMATION.*

| | | |
|---|---|---|
| Soude . . . . . . . . . . . . | 2 liv. | 2 f. |
| Chaux . . . . . . . . . . . . | | 3 |
| | 2 liv. | 5 f. |



# BAIN DE GAUDE.

## *Façon de cuire la Gaude & de l'employer.*

IL faut proportionner le poids de la Gaude au volume d'eau qui doit compoſer le Bain que l'on veut en faire ; par éxemple, douze ſceaux d'eau peuvent l'être à ſeize livres de Gaude ; ſi cependant cette proportion n'eſt pas obſervée, ce qui rend le Bain plus ou moins foncé ou chargé de la couleur que produit cette Gaude, on augmente ou diminuë les Bains pour les couleurs que l'on veut compoſer, & toujours relativement au fond qu'elles éxigent ; mais il faut obſerver que l'uſage du Bain de Gaude devant être précédé de l'emploi du Verd-de-gris, qui fait aſpirer la Gaude par la matiere, ainſi qu'on peut le remarquer dans la ſuite des Opérations contenuës dans ce Procès-verbal, ſi l'on s'apperçoit au travail que le Bain ſoit foible de Gaude, ou que la matiere ne l'aſpire pas ſuffiſamment, on augmente proportionnément l'eau de Verd-de-gris dans le même Bain ; le degré de chaleur que doit avoir ce Bain au moment que l'on s'en ſert, doit être tel que l'on puiſſe y tremper la main.

La Gaude & l'eau miſe dans la chaudiere, on la fait bouillir trois bons quarts d'heure, après y avoir ajoûté un petit ſac contenant à l'aiſe ſix à ſept poignées de cendre ordinaire, & le Bain ſe trouve en état. L'uſage de cette cendre ne fait que contribuer à mieux tirer la ſubſtance de cette Gaude.

Pour l'exprimer en totalité à l'avantage de celui qui veut teindre, on fait rebouillir la même Gaude pendant une bonne heure, avec moitié du volume d'eau qu'au premier Bain, & même quantité de cendre, en y ajoûtant néanmoins de la Chaux vive, à raiſon d'une once environ de Chaux par chaque livre de Gaude. L'emploi de cette Chaux eſt pour dorer ou colorer le Bain.

Il faut obſerver encore que le Bain de Gaude doit être employé chaud, s'il étoit refroidi il tourneroit & ne pourroit plus ſervir.

## *Bains qui ont été faits à l'usage des couleurs détaillées dans ce Procès-verbal.*

*Mai* 18. Un de seize livres un quart de Gaude.
Un du deuxiéme bouillon de la même Gaude.
19. Un de dix-sept livres & demie.
20. Un de dix-sept livres.
Un du deuxiéme bouillon de la Gaude des 19 & 20.
21. Un de dix-sept livres de Gaude.
Un du deuxiéme bouillon de la même Gaude.
22. Un de dix-sept livres de Gaude.
Un du deuxiéme bouillon de la même Gaude.
31. Un de dix-sept livres de Gaude.
*Juin* 3. Un de douze livres de Gaude.

Cent treize livres de Gaude, montant à la somme de, cy . . . . . . . . . . . . . 12 liv. 0 s.



# BAIN DE BOIS JAUNE

## *& maniere de le composer.*

*Mai* 25. ON a mis dans environ huit sceaux d'eau de puits onze livres & demie de Bois jaune, haché ou réduit en copeaux, que l'on a fait bouillir trois heures, après lesquelles ce Bain passé au tamis ou transvasé avec précaution, s'est trouvé en état d'être employé aux couleurs pour lesquelles il est destiné.

Il faut communément quatre onces de ce Bois par livre de matiere, avec assez d'eau pour l'abreuver.

Le montant du prix du Bois jaune employé aux couleurs mentionnées dans ce Procès-verbal, est de . . . . . . . . . . . . 2 liv. 6 f.

# BAIN DE BOIS D'INDE

## *& maniere de le composer.*

IL convient, autant qu'il est possible, de proportionner le poids du Bois d'Inde au volume d'eau qui doit composer le Bain que l'on veut en faire ; par éxemple, dix livres de Bois peuvent suffir pour quinze sceaux d'eau ; il est aisé de comprendre que la proportion n'étant pas bien observée, le Bain a plus ou moins de force, & que conséquemment il en faut plus ou moins pour les couleurs ausquelles il est propre.

Le Bois d'Inde & l'eau dans la chaudiere, on fait bouillir le tout pendant trois à quatre heures, après lesquelles le Bain se trouve, en le passant à travers un tamis, propre à en faire usage.

Le même Bois se recuit jusqu'à trois fois, le premier bouillon compris, en observant néanmoins de diminuer le volume d'eau avec laquelle se font ces nouveaux Bains, de trois sceaux au deuxiéme, & de quatre au troisiéme ; mais il faut, s'il est

possible, ne point mêler le troisiéme bouillon ; qui n'a pas la même force que les deux autres, avec le premier.

## *Bains qui ont été faits à l'usage des couleurs mentionnées dans ce Procès-verbal.*

*Mai* 25. Un deux livres de Bois avec trois sceaux d'eau.

*Juin prem.* Un autre du deuxiéme bouillon du même Bois.

3. Un autre d'une livre un quart de Bois avec deux sceaux d'eau.

*Le montant de ce Bois est de* . . . 1 liv. 2 s. 9 d.



ROUGE

# ROUGE DE GARENCE,

## à raiſon d'une livre deux onces de Garence par chaque livre de Coton.

### *Engallage.*

*Mai* 15. QUatre livres de Coton ont été engallées, à raiſon de quatre onces de Galle par livre, & reçu cet apprêt conformément au détail fait au titre des Engallages, pages 8 & 9.

### *Alunage.*

17. Ce Coton a été aluné, comme il eſt expliqué au titre des Alunages, page 11.

### *Dégorgeage.*

19. Ce Coton a été placé dans un cuvier rempli d'eau de mare, & après y être reſté trois heures, il a été lavé dans une mare & tors.

### *Garençage en deux fois.*

#### *Premier.*

(*a*) Il a été mis dans une chaudiere environ trois ſceaux d'eau avec deux livres & demie de Garence, ( c'eſt à raiſon de dix onces de Garence par livre ) que l'on a dépelotée avec la main dans ce Bain; lorſqu'il s'eſt trouvé chaud au point d'y pouvoir mettre la main, le Coton paſſé aux bâtons y a été

(*a*) La meilleure Garence eſt la Garence de Grape, & la plus amere; la Garence en général eſt ſouvent fraudée par un mélange de ſable, mais il eſt facile de l'éprouver en la mâchant.

plongé, travaillé ou tourné livre à livre pendant trois quarts d'heure, de minute en minute, le Bain toujours maintenu au même degré de chaleur & sans bouillir ; ce tems expiré, le Coton a été relevé sur la chaudiere, pour y verser un demi-verre de l'eau de Soude, de la premiere composition, page 18. & au même instant ce Coton a été rabatu dans la chaudiere & fait bouillir de quinze à vingt minutes, pendant lesquelles on a eu attention de l'y tenir éxactement plongé ; il en a été ensuite relevé, laissé un instant égouter, étendu par terre pour l'y faire refroidir, tors, lavé & tors.

*Deuxiéme.*

*Mai* 21. Ce Coton a été travaillé de même qu'au premier Garençage, avec deux livres de Garence ( c'est à raison de huit onces de Garence par livre ) & avec cette différence, que ce Bain a été fait avec de l'eau de puits ; ce Garençage fini & le Coton refroidi, il a été tors, lavé, tors & mis au sec.

*Juin* 12. Pour aviver ce rouge, il a été mis dans une chaudiere une suffisante quantité d'eau, pour abreuver le Coton, que l'on a fait tiédir ; & après y avoir versé environ un quart de verre de l'eau de Soude, de la deuxiéme composition, page 18. le Coton passé aux bâtons a été trempé dans le Bain livre à livre un moment, après lequel il a été relevé, tors & mis au sec.

*Opération finie.*

ESTIMATION.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Galle | | 0 liv. | 19 f. | 4 d. |
| Alun | | | 9 | |
| Mordant | Arsenic | | 9 | 3 |
| | Tartre blanc | | • | 9 |
| Eaux de Soude | | | 3 | 6 |
| Garence | | 5 | 8 | 0 |
| TOTAL | | 7 liv. | 0 f. | 10 d. |

*Ce qui revient à une livre quinze sols trois deniers la livre.*

Le rouge dont il vient d'être parlé s'étant trouvé inférieur en couleur, le Coton n'ayant que foiblement aſpiré la Garence au travail, eu égard à la qualité des eaux de mare qui avoient ſervi à lui donner tous ſes apprêts ; auſquels elles paroiſſent contraires, & notamment à l'opération de dégorger, cette couleur a été répétée en faiſant uſage de l'eau de puits, comme il eſt dit ci-après.

# ROUGE DE GARENCE,

## à raiſon d'une livre & un quart de Garence pour livre.

### *Engallage & Alunage.*

*Mai* 24, 25. Deux livres de Coton ont été engallées & alunées, comme le rouge, page 23.

### *Dégorgeage.*

26. Ce Coton a été dégorgé à la riviere de Saint Meſlon, dans laquelle il a trempé pendant deux bonnes heures, après leſquelles il a été parfaitement lavé & tors.

### *Garençage en deux fois.*

*Premier.*

28. Ce Coton a été garencé, à raiſon de douze onces de Garence par livre ; quant au travail, il eſt le même qu'au rouge précédent, page 23. & l'eau de Soûde y a été employée par proportion au poids du Coton.

*Deuxiéme.*

Ce Coton tout frais a été de nouveau garancé, à raiſon de demi-livre pour livre, travaillé & fini comme il eſt dit ci-devant, pages 23 & 24.

*Juin* 12. Ce rouge a été avivé comme il eſt dit à l'Article du rouge de Garence, page 24.

*Opération finie.*

## ESTIMATION.

| | | liv. | s. | d. |
|---|---|---|---|---|
| Galle | . . . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 9 s. | 4 d. |
| Alun | . . . . . . . . . . . . . | | 4 | 6 |
| Mordant | Arsenic . . . . . . | | 0 | 2 |
| | Tartre blanc . . . . | | 0 | 4 |
| Eaux de Soude | . . . . . . . . | | 1 | 9 |
| Garence | . . . . . . . . . . | 3 | 0 | 0 |
| TOTAL | . . . . . | 3 liv. | 16 s. | 1 d. |

*Ce qui revient à une livre dix-huit sols la livre.*



# ROUGE DE GARENCE,

## à raison d'une livre de Garence par livre.

### *Engallage, Alunage, Dégorgeage & Garençage.*

*Mai* 24, 25, 26, 28. TRois livres de Coton, après avoir reçu tous leurs apprêts à l'eau de puits, conformément aux détails faits au rouge de Garence, page 23. ont été garencées en une seule fois avec une livre de Garence par livre; ce Coton refroidi a été tors, lavé, tors & mis au sec.

*Juin* 12. Ce rouge a été avivé, comme il est expliqué à l'Article du Rouge, page 24.

*Opération finie.*

*ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 14 f. | 6 d. |
| Alun . . . . . . . . . . . . . | | 6 | 9 |
| Mordant { Arsenic . . . . . . | | 0 | 3 |
| Mordant { Tartre blanc . . . . . | | 0 | 6 |
| Eaux de Soude . . . . . . . . . | | 2 | 9 |
| Garence . . . . . . . . . . . . | 3 | 12 | 0 |
| | 4 liv. | 16 f. | 9 d. |

*Ce qui revient à une livre douze sols trois deniers la livre.*

# AUTRE ROUGE DE GARENCE,

## à raiſon de douze onces de Garence par livre.

### *Engallage, Alunage, Dégorgeage & Garençage.*

*Mai* 24, 25, 26, 28. UNe livre de Coton totalement apprêtée à l'eau de puits, comme le rouge de Garence, page 23. a été garencée en une ſeule fois avec douze onces de Garence ſeulement ; le Coton refroidi, a été tors, lavé, tors & mis au ſec.

*Juin* 12. Ce rouge a été avivé comme il eſt expliqué à l'Article du Rouge, page 24.

*Opération finie.*

*ESTIMATION.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Galle | | 0 liv. | 4 ſ. | 10 d. |
| Alun | | | 2 | 3 |
| Mordant | Arſenic | | 0 | 1 |
| | Tartre blanc | | 0 | 2 |
| Eaux de Soude | | | 1 | 0 |
| Garence | | | 18 | 0 |
| *Ce qui revient la livre à* | | 1 liv. | 6 | 4 d. |

# CANELLE ROUGEATRE.

## *Bain de Verd-de-gris.*

*Mai* 20. QUatre livres de Coton paſſées aux bâtons ont été trempées, tournées ou travaillées livre à livre un moment, dans un Bain composé d'environ trois ſceaux d'eau froide, à laquelle on avoit ajoûté du Verd-de-gris délayé ; le Coton a été enſuite rabatu dans ce Bain pendant une heure, après laquelle il en a été tiré & tors. ( *a* )

## *Gaudage.*

Ce Coton paſſé aux bâtons a été de ſuite trempé, tourné ou travaillé un moment, dans un Bain de Gaude de deux ſceaux environ ; relevé du Bain, ajoûté deux bons verres de l'Eau de Soude de la ſeconde Compoſition, page 18. Travaillé de nouveau le Coton dans ce Bain un bon quart d'heure, pour lui faire d'autant mieux aſpirer la Gaude, relevé un inſtant pour l'éventer, remis & travaillé dans le même Bain, enſuite relevé & tors ; & pour lui donner tout le fond qui lui convenoit, il a été de nouveau travaillé dans un Bain d'un ſecond boüillon de Gaude d'environ deux ſceaux & demi, relevé, verſé dans le Bain deux verres environ de la même Eau de Soude ; & après y avoir reçu le même travail, il y a été rabatu pendant deux à trois heures, à l'expiration deſquelles il en a été tiré & tors. ( *b* )

---

( *a* ) Le poids du Verd-de-gris pour cette couleur, comme pour celles qui en ſont auſſi ſuſceptibles, eſt communément à raiſon d'un gros par livre de matiere : ce Verd-de-gris délayé, on en verſe environ la moitié dans ce Bain, que l'on doit éviter de forcer de cette eau, qui dès-lors mettroit obſtacle à l'effet que doit produire cet ingrédient ; le ſurplus s'employe dans les opérations du Gaudage, en totalité ou en partie, à meſure qu'on le juge néceſſaire, pour procurer à la matiere le moyen de mieux aſpirer la couleur de la Gaude, & avec une proportion relative à la force du Bain de Gaude, comme on l'a dit au titre du Bain de Gaude, page 19.

( *b* ) Le Gaudage peut ſe donner à cette Couleur, comme aux autres, en un ſeul Bain, s'il a aſſez de force pour lui donner le fond qui lui convient ; l'Auteur eſtime qu'une livre & demie de Gaude peut ſuffir par livre de matiere.

## *Bain de Vitriol ou d'Assurage.*

*Mai* 21. Deux onces de Vitriol de Chipre délayé, à raison de demi-once par livre, ont été versées dans une chaudiere contenant environ deux sceaux & demi d'eau bien chaude; ce Bain bien mêlé & transvasé dans un baquet, le Coton passé aux bâtons, y a été trempé & travaillé un moment, rabatu dans ce Bain pendant demi-heure, tiré, tors & mis au sec.

## *Engallage.*

24. Ce Coton a été engallé, à raison de trois onces de Galle par livre, comme il est expliqué à l'Article des Engallages, page 9. pour les matieres qui ont reçu un pied de couleur préparatif; au sortir du Bain, tors & mis au sec.

## *Bain de Bois jaune & d'Alunage.*

25. L'on a mis dans un baquet un bon sceau de Bain de Bois jaune, composé comme il est détaillé, page 21. ce Bain tout-à-fait refroidi, il y a été ajoûté une livre d'Alun pilé, une livre d'eau de Soude, de la premiere composition, page 18. ces deux parties à raison de quatre onces par livre de Coton, avec douze onces de l'eau du Mordant, page 17. à raison de trois onces par livre de cette composition; le Coton a été travaillé dans ce Bain livre à livre, ainsi qu'il est expliqué au titre des Alunages, page 11. (*a*)

## *Dégorgeage.*

26. Ce Coton a été dégorgé à la riviere de Saint Messon pendant deux heures, après lesquelles il a été bien lavé & tors.

*Garençage,*

(*a*) Indépendamment de ce que le Bain de Bois jaune colore le Coton, il est essentiel que l'alunage soit fait avec le secours de ce Bain, pour éviter que les parties acres de l'Alun ne détruisent le pied de Gaude qu'a déja reçu le Coton.

## *Garençage à raiſon d'une livre de Garence par livre.*

*Mai* 28. On a mis dans une chaudiere environ trois ſceaux d'eau de puits avec quatre livres de Garence, que l'on a dépelotée avec la main dans ce Bain ; lorſqu'il s'eſt trouvé chaud au point d'y pouvoir mettre la main, le Coton paſſé aux bâtons y a été plongé, travaillé livre à livre pendant trois quarts d'heure, de minute en minute, le Bain toujours maintenu au même degré de chaleur & ſans bouillir ; ce tems expiré, le Coton a été relevé ſur la chaudiere, dans laquelle a été verſé un demi-verre de l'eau de Soude, de la premiere compoſition, page 18. & au même inſtant le Coton a été rabatu dans la chaudiere, & fait bouillir de quinze à vingt minutes, pendant leſquelles on a eu attention de l'y maintenir éxactement plongé ; il a été enſuite relevé de ce Bain, laiſſé un inſtant s'égouter, étendu par terre pour l'y faire refroidir, tors, lavé, tors & mis au ſec.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Juin* 2. Pour purger ce Coton de ſon Bain de Vitriol, l'aviver & l'adoucir, il a été verſé dans une chaudiere quatre onces de Savon blanc de Marſeille, à raiſon d'une once par livre, avec environ un ſceau & demi d'eau que l'on a fait bouillir, & le Bain étant très-chaud, le Coton paſſé aux bâtons, y a été trempé & travaillé livre à livre un moment, après lequel il en a été tiré, tors, lavé legerement, tors & mis au ſec.

*Opération finie.*

## ESTIMATION.

| | | liv. | f. | d. |
|---|---|---|---|---|
| Verd-de-gris | . . . . . . . . . . | 0 liv. | 1 f. | 1 d. |
| Gaude | . . . . . . . . . . | | 15 | 0 |
| Vitriol | . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Galle. | . . . . . . . . . . | | 12 | 0 |
| Bois jaune | . . . . . . . . . | | 6 | 8 |
| Alun | . . . . . . . . . . | | 9 | 0 |
| Eaux de Soude | . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Mordant | Arſenic . . . . . | | | 3 |
| | Tartre blanc . . . . | | | 9 |
| Garence | . . . . . . . . . . | 4 | 16 | 0 |
| Savon blanc | . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | | 7 liv. | 9 f. | 9 d. |

*Ce qui revient à une livre dix-ſept ſols cinq deniers la livre.*



# CANELLE

## tirant ſur le Maron.

### *Bain de Verd-de-gris.*

*Mai* 20. QUatre livres de Coton ont été paſſées dans un Bain de Verd-de-gris, compoſé comme il eſt expliqué au titre du Canelle rougeâtre, page 29. & travaillé de même. (*a*)

### *Gaudage.*

Même Gaudage & même travail qu'au Canelle rougeâtre. (*b*)

### *Bain de Vitriol & d'aſſurage.*

21. Même doſe & même travail qu'au Canelle rougeâtre.

### *Engallage.*

24. Même doſe & même engallage qu'au Canelle rougeâtre.

### *Bain de Bois jaune & d'alunage.*

25. Mêmes doſes des Ingrédiens qui ont ſervi pour les apprêts au Canelle rougeâtre, & même opération. (*c*)

### *Dégorgeage.*

26. Même opération qu'au Canelle rougeâtre.

---

(*a*) Même obſervation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre.

(*b*) Même obſervation ſur le Gaudage, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*c*) Même obſervation ſur l'uſage de ce Bain, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

## *Garençage.*

*Mai* 28. Mêmes doses de Garence, d'eaux de Soude & même travail qu'au Canelle rougeâtre.

## *Opération de brunir ou foncer ce Canelle.*

29. Dans la chaudiere où étoit encore le Bain de Garence de la veille, a été versé un sceau & demi d'eau de puits; ce Bain réchauffé, le Coton y a été trempé & travaillé un moment à l'ordinaire, ensuite relevé, versé dans le Bain un verre du déchet du Bain de la tonne de noir à plusieurs reprises, trempé & travaillé à chaque fois le Coton qui a été tiré du Bain, tors, lavé, tors & mis au sec.

## *Pour finir cette couleur & en diminuer le vif ou la rougeur.*

31. Ce Coton passé aux bâtons, a été trempé & travaillé un moment dans un Bain de Gaude qui venoit de servir à deux autres couleurs, après avoir néanmoins ajoûté à ce Bain un reste d'eau de Verd-de-gris d'environ demi-verre; ce Coton a été relevé, tors & mis au sec.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Juin* 2. Même dose de Savon & même travail qu'au Canelle rougeâtre.

## *Opération finie.*

# ESTIMATION.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Verd-de-gris | | 0 liv. | 1 ſ. | 1 d. |
| Gaude | | | 15 | 0 |
| Vitriol | | | 3 | 0 |
| Galle | | | 12 | 0 |
| Bois jaune | | | 6 | 8 |
| Alun | | | 9 | 0 |
| Eaux de Soude | | | 3 | 0 |
| Mordant | Arſenic | | | 3 |
| | Tartre blanc | | | 9 |
| Garence | | 4 | 16 | 0 |
| Bain de noir ou de bruniture | | | 1 | 0 |
| Savon blanc | | | 3 | 0 |
| | | 7 liv. | 10 ſ. | 9 d. |

*Ce qui revient à une livre dix-ſept ſols huit deniers la livre.*



# MARON CLAIR.

*Engallage.*

*Mai* 17. QUatre livres de Coton ont été engallées dans un Bain de Galle qui avoit servi à donner le même apprêt à une autre couleur, dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9 ; au sortir de ce Bain le Coton a été tors & mis au sec.

*Bain de la tonne de noir ou bruniture.*

18. Il a été mis dans un baquet deux bons sceaux d'eau froide, & après y avoir ajoûté un quart de pinte de Paris, du Bain de la tonne de noir, & le tout bien mêlé, le Coton passé aux bâtons y a été à l'instant trempé & travaillé livre à livre, à l'ordinaire & à plusieurs reprises, & tors ; mais ne s'étant pas trouvé suffisamment bruni, il a été versé une dose du Bain de noir égale à la premiere dans ce même Bain, & le Coton y a été de nouveau travaillé, ensuite tors, bien lavé & tors.

*Bain de Verd-de-gris.*

Il a été mis dans un baquet environ deux sceaux d'eau froide avec du Verd-de-gris délayé, le Coton passé aux bâtons a été trempé & travaillé un moment dans ce Bain, où il a été rabatu pendant un quart-d'heure, ensuite relevé & tors. (*a*)

*Gaudage.*

Ce Coton passé aux bâtons a été trempé & travaillé livre à livre dans un Bain de Gaude de deux sceaux, & à plusieurs

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

reprises, & rabatu dans ce Bain une demi-heure au moins, avec la précaution de le manier de tems en tems pour le mieux unir ; ce Coton relevé du Bain a été tors : comme il n'avoit point encore assez de fond, il a été travaillé dans un nouveau Bain de même dose, un moment après il en a été relevé, pour ajoûter à ce Bain un peu d'eau de Verd-de-gris ; le même travail a été continué un moment, après lequel le Coton a été rabatu dans ce Bain l'espace de deux heures ; ce tems expiré, il a été relevé & tors, ajoûté un verre de l'eau de Soude, de la deuxiéme composition, page 18. au même Bain dans lequel il a été trempé & travaillé à plusieurs reprises, ensuite tors & mis au sec. (*a*)

## *Autre Engallage.*

*Mai* 24. Le premier Engallage n'ayant été donné à ce Coton que dans un déchet dont il est bon de se servir par œconomie, il a été de nouveau engallé, à raison de deux onces de Galle par livre, comme il est expliqué à l'Article des Engallages, page 9. pour les matieres qui ont reçu un pied de couleur préparatif; au sortir du Bain, tors & mis au sec.

## *Bain de Bois jaune & d'alunage.*

25. Mêmes doses des ingrédiens qui ont servi pour cet apprêt au Canelle rougeâtre, page 30. & même opération. (*b*)

## *Dégorgeage.*

26. Même opération qu'au même Canelle, page 30.

## *Garençage à raison de treize onces par livre.*

29. Après avoir versé trois sceaux d'eau de puits dans une chaudiere, il y a été ajoûté quatre livres quatre onces de

---

(*a*) Même observation pour le Gaudage, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*b*) Même observation sur l'usage de ce Bain, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

Garence, à raison de treize onces par livre, (douze onces peuvent suffir) que l'on a dépelotée à la main ; ce Bain chaud au point d'y pouvoir tremper la main, le Coton passé aux bâtons y a été plongé, travaillé livre à livre pendant trois quarts d'heure, de minute en minute. le Bain toujours conservé au-même degré de chaleur & sans bouillir ; ce tems expiré, le Coton a été relevé sur la chaudiere, versé demi-verre de l'eau de Soude, de la premiere composition, page 18. & au même instant le Coton a été rabatu dans la chaudiere & fait bouillir de quinze à vingt minutes, pendant lequel tems on a eu la précaution de l'y tenir éxactement plongé ; relevé ensuite du Bain, laissé un instant égouter, étendu par terre jusqu'à ce qu'il ait été refroidi, tors, lavé, tors & mis au sec.

## *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

*Juin* 2. Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30. (*a*)

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

Même dose de Savon & même travail qu'au même Canelle rougeâtre, page 31.

## *Opération finie.*

---

(*a*) Ce Bain doit être donné après le Gaudage, comme on le voit au Canelle rougeâtre, page 30.

*ESTIMATION.*

## *ESTIMATION.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . . | | 0 liv. | 16 f. | 0 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | | | 2 | 0 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . | | | 1 | 1 |
| Gaude . . . . . . . . . . . . . | | 1 | 0 | 0 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . . | | | 3 | 0 |
| Eaux de Soude . . . . . . . . . | | | 3 | 0 |
| Mordant | Arfenic . . . . . . | | 0 | 3 |
| | Tartre blanc . . . . . | | 0 | 9 |
| Bois jaune . . . . . . . . . . . | | | 6 | 8 |
| Alun . . . . . . . . . . . . . | | | 9 | 0 |
| Garence . . . . . . . . . . . . | | 3 | 18 | 0 |
| Savon . . . . . . . . . . . . . | | | 3 | 0 |
| | | 7 liv. | 2 f. | 9 d. |

*Ce qui revient à une livre quinze fols huit deniers la livre.*





# MARON FONCÉ.

## *Engallage.*

*Mai* 17. QUatre livres de Coton ont été engallées dans un Bain de Galle qui avoit servi à donner le même apprêt à une autre couleur, dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9; au sortir de ce Bain le Coton a été tors & mis au sec.

## *Bain de la tonne de noir ou de bruniture.*

18. Ce Coton passé aux bâtons, après avoir été trempé & travaillé livre à livre dans un Bain tel que celui du Maron clair, il en a été relevé, ajoûté au Bain un peu de celui de la tonne de noir, & il a été de nouveau travaillé jusqu'à ce qu'il ait paru avoir une nuance convenable à cette couleur, ensuite tors, bien lavé & tors.

## *Bain de Verd-de-gris.*

19. Même dose & même travail qu'au Maron clair. (*a*)

## *Gaudage.*

Même dose & même travail qu'au Maron clair. (*b*)

---

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*b*) Même observation sur le Gaudage qu'au Canelle rougeâtre.

## *Bain de Vitriol.*

*Mai* 21. Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

## *Autre Engallage.*

24. Même dose de Galle, même travail, & même observation qu'au Maron clair.

## *Bain de Bois jaune & d'alunage.*

25. Même dose des Ingrédiens qui ont servi pour cet apprêt au Canelle rougeâtre, page 30. & même opération. (*a*)

## *Dégorgeage.*

26. Même opération qu'au même Canelle.

## *Garençage à raison de douze onces par livre.*

29. Même travail qu'au Maron clair, page 38.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Juin* 2. Même dose de Savon & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31.

## *Opération finie.*

---

(*a*) Même observation sur l'usage de ce Bain qu'au Canelle rougeâtre, page 30

## ESTIMATION.

| | | liv. | s. | d. |
|---|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . . | | 0 liv. | 16 s. | 0 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | | 2 | 6 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . | | | 1 | 1 |
| Gaude . . . . . . . . . . . . . | | 1 | 0 | 0 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . . | | | 3 | 0 |
| Eaux de Soude . . . . . . . . . | | | 3 | 0 |
| Mordant | Arſenic . . . . . | | 0 | 3 |
| | Tartre blanc . . . . . | | 0 | 9 |
| Bois de jaune . . . . . . . . . | | | 6 | 8 |
| Alun . . . . . . . . . . . . . | | | 9 | 0 |
| Garence . . . . . . . . . . . . | | 3 | 12 | 0 |
| Savon blanc . . . . . . . . . . | | | 3 | 0 |
| | | 6 liv. | 17 s. | 3 d. |

*Ce qui revient à une livre quatorze ſols quatre deniers la livre.*



# CAFFÉ.

## *Bain de Verd-de-gris.*

*Mai* 22. QUatre livres de Coton ont reçu le Bain de Verd-de-gris dans celui qui avoit ſervi au Jaune jonquille ci-après, page *69*; Ce Coton a été enſuite rabatu dans le Bain pendant demi-heure, retiré & tors.

## *Gaudage.*

Ce Coton après avoir été travaillé à l'ordinaire pendant un bon quart-d'heure dans un Bain de Gaude, où le Jaune jonquille venoit de paſſer, a été enſuite rabatu dans ce Bain pendant une bonne heure au moins, levé & tors. (*a*)

## *Engallage.*

24. Cet apprêt a été donné à raiſon de trois onces de Galle par livre, comme il eſt expliqué à l'Article des Engallages, page 9. pour les matieres qui ont reçu un pied de couleur préparatif, & le Coton au ſortir de ce Bain, a été tors & mis au ſec.

## *Bain de Bois jaune & d'alunage.*

25. Mêmes doſes des Ingrédiens qui ont ſervi pour cet apprêt au Canelle rougeâtre, page 30. & même opération. (*b*)

---

(*a*) Un bon déchet de Gaude, & à défaut douze onces de Gaude peuvent ſuffir pour chaque livre de matiere deſtinée à cette couleur.

(*b*) Même obſervation ſur l'uſage de ce Bain, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

## *Dégorgeage.*

*Mai* 26. Même travail qu'au Canelle rougeâtre.

## *Garençage & bruniture à raison de douze onces de Garence par livre.*

29. Ce Coton a été garencé comme il est détaillé à l'Article du Maron clair, page 38. Cette opération faite & le Coton relevé, il a été versé dans le même Bain, & à plusieurs reprises, deux grands verres (*a*) du déchet de la Tonne au noir ou de bruniture, qui avoit été versé sur cette Tonne, le Bain neuf étant dès-lors tout-à-fait consommé, & le Coton a été trempé & travaillé dans son Bain, & à chaque reprise relevé du Bain & travaillé de nouveau, ce qui a été observé jusqu'à ce qu'il eut été à la nuance qui convenoit à sa couleur ; le Coton sorti du Bain & refroidi, a été tors, lavé, tors & mis au sec.

## *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

*Juin* 2. Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30. (*b*)

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

Même dose de Savon & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31.

*Opération finie.*

---

(*a*) Si le Bain de la Tonne au noir eut été neuf, l'on en auroit employé moins de deux verres ; l'on doit également en user avec proportion dans les couleurs où le même Bain est nécessaire.

(*b*) Ce Bain doit être donné après le Gaudage, comme on l'a déja observé.

## ESTIMATION.

| | | liv. | f. | d. |
|---|---|---|---|---|
| Verd-de-gris | | 0 liv. | 0 f. | 6 d. |
| Gaude | | | 5 | 0 |
| Vitriol | | | 3 | 0 |
| Galle | | | 18 | 0 |
| Eaux de Soude | | | 4 | 0 |
| Mordant | Arfenic | | 0 | 3 |
| | Tartre blanc | | 0 | 9 |
| Bois jaune | | | 6 | 8 |
| Alun | | | 9 | 0 |
| Garence | | 3 | 12 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir | | | 1 | 0 |
| Savon | | | 3 | 0 |
| | | 6 liv. | 3 f. | 2 d. |

*Ce qui revient à une livre dix fols neuf deniers la livre.*



# BRUN.

## *Engallage.*

*Mai* 17. QUatre livres de Coton ont été engallées dans un Bain de Galle qui avoit servi à donner le même apprêt à une autre couleur, dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9; au sortir de ce Bain le Coton a été tors & mis au sec.

## *Bain de la Tonne de noir ou bruniture.*

18. Ce Coton passé aux bâtons, après avoir été trempé & travaillé dans partie des Bains qui avoient servi aux Marons clair & foncé, en a été relevé, & pour lui donner un pied convenable à sa couleur, il a été ajoûté au Bain deux verres ou environ de celui de la Tonne de noir dont est question par degré, le Coton a été relevé du Bain chaque fois, & travaillé de nouveau à l'ordinaire; ensuite tors, bien lavé & tors.

## *Bain de Verd-de-gris.*

21. Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30. (*a*)

## *Gaudage.*

Ce Coton passé aux bâtons a été trempé & travaillé un moment dans un baquet, où il avoit été versé deux bons sceaux de Bain de Gaude; le Coton relevé de ce Bain, il y a été mis deux bons verres de l'eau de Soude de la deuxiéme composition, page 18, replongé & travaillé le Coton, relevé de nouveau, ajoûté deux onces de Couperose verte, à raison de

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

de demi-once par livre pour le brunir d'autant plus, répété le même travail, après lequel le Coton a été tors & mis au ſec. (a)

Mais n'ayant point un fond ſuffiſant, il a été travaillé dans un nouveau Bain d'un ſecond bouillon de la même Gaude; relevé de ce Bain, il y a été ajoûté deux bons verres de l'eau de Soude, continué la même opération de moment en moment, pendant un bon quart d'heure; levé, tors & mis au ſec.

## *Autre Engallage.*

*Mai* 24. Ce Coton n'ayant été engallé que dans un déchet de Bain de Galle, il l'a été de nouveau à raiſon de deux onces par livre, comme il eſt expliqué à l'Article des Engallages, page 9. pour les matieres qui ont reçu un pied de couleur préparatif; au ſortir du Bain, tors & mis au ſec.

## *Bain de Bois jaune & d'alunage.*

25. Mêmes doſes des Ingrédiens qui ont ſervi pour cet apprêt au Canelle rougeâtre, page 30. & même opération. (b)

## *Dégorgeage.*

26. Il eſt le même qu'au Canelle rougeâtre.

## *Garençage à raiſon de douze onces par livre.*

29. Même travail qu'au Maron clair, page 38.

## *Bain de Vitriol ou d'aſſurage.*

*Juin* 2. Même doſe & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30. (c)

---

(a) Même obſervation ſur le Gaudage, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(b) Même obſervation ſur l'uſage de ce Bain, qu'au même Canelle.

(c) Ce Bain doit être donné après le Gaudage, comme on le voit au Canelle rougeâtre.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Juin* 2. Même dose de Savon & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

*Opération finie.*

### ESTIMATION.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 13 f. | 0 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | | 3 | 0 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . | | 1 | 1 |
| Gaude . . . . . . . . . . . | | 15 | 0 |
| Couperose . . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Eaux de Soude . . . . . . . . | | 3 | 6 |
| Bois jaune . . . . . . . . . | | 6 | 8 |
| Mordant } Arsenic . . . . . . | | 0 | 3 |
| Mordant } Tartre blanc . . . . . | | 0 | 9 |
| Alun . . . . . . . . . . . . | | 9 | 0 |
| Garence . . . . . . . . . . . | 3 | 12 | 0 |
| Savon blanc . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | 6 liv. | 10 f. | 9 d. |

*Ce qui revient à une livre douze sols huit deniers la livre.*

# MUSC.

## *Engallage.*

*Mai* 15. QUatre livres de Coton ont été engallées, à raison de quatre onces de Galle par livre, & travaillées comme il est détaillé au titre des Engallages, page 9.

## *Bain de la Tonne au noir ou bruniture.*

18. Ce Coton après avoir été trempé & travaillé livre à livre dans une partie du Bain où avoit été bruni le Maron clair, en a été relevé un instant & tors; ajoûté au même Bain demi-chopine de celui de la tonne dont est question, travaillé de nouveau le Coton un moment, & ensuite rabatu dans ce Bain pendant deux heures, après lesquelles il en a été relevé, tors & mis à l'air pendant un quart d'heure, pour en faire remonter la couleur, tors, lavé & tors.

## *Gaudage.*

Ce Coton passé aux bâtons après avoir été travaillé un moment dans un Bain de Gaude qui avoit servi au Maron clair, y a été rabatu pendant une petite demi-heure, & après relevé & tors.

## *Bain de Verd-de-gris.*

Même dose & même travail qu'au Maron clair, page 36. (a)

## *Autre Gaudage.*

Ce Coton a été de nouveau travaillé dans un Bain de Gaude de trois seaux environ, où il avoit été versé un bon

(a) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

verre de l'eau de Soude, de la deuxiéme composition, page 18, & a été de suite rabatu dans ce Bain pendant demi-heure, relevé & tors ; ajoûté au Bain un peu de la même eau de Verd-de-gris, replongé & travaillé le Coton, rabatu pendant une demi-heure au moins, relevé & tors ; mais n'ayant point encore assez de fond ou de nourriture, la même opération a été répétée dans un Bain de deux seaux & demi d'un second bouillon de Gaude, & après y avoir été travaillé un moment & relevé, il a été versé dans le Bain deux onces de Couperose verte, à raison de demi-once par livre, délayée avec de l'eau du même Bain, le Coton y a été plongé de nouveau & travaillé, & ensuite tors, lavé, tors & mis au sec. (*a*)

## *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

*Mai* 21. Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30

## *Bain de Bois jaune & d'Alunage.*

25. Mêmes doses des Ingrédiens qui ont servi pour cet apprêt au Canelle rougeâtre, page 30. & même opération. (*b*)

## *Dégorgeage.*

26. Même opération qu'au même Canelle rougeâtre.

## *Garençage à raison de douze onces par livre.*

29. Même opération qu'au Maron clair, page 38.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Juin* 2. Même dose de Savon & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31.

---

(*a*) Même observation sur le Gaudage qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*b*) Même observation sur l'usage de ce Bain qu'au même Canelle rougeâtre, page 30.

*Juin 4.* Ce Coton n'ayant pas paru aſſez foncé, il a été trempé & travaillé dans un déchet de Bain de Galle qui avoit ſervi à donner cet apprêt à une autre couleur, où l'on avoit ajoûté quatre demi-bouteilles environ du déchet du Bain de la tonne au noir, rabatu dans ce Bain pendant une demi-heure, après laquelle il a été tors, lavé, tors & mis au ſec.

Il a été enſuite avivé & adouci de nouveau dans le Bain qui venoit de ſervir à donner le même travail aux Verds & aux Olives, dont eſt parlé à la ſuite de ce Procès-verbal.

## *Opération finie.*

## *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . | 1 liv. | 0 ſ. | 0 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | | 4 | 6 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . | | 1 | 1 |
| Gaude . . . . . . . . . . . . | 1 | 0 | 0 |
| Couperoſe . . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Eaux de Soude . . . . . . . . | | 3 | 6 |
| Bois jaune . . . . . . . . . . | | 6 | 8 |
| Mordant { Arſenic . . . . . . | | 0 | 3 |
| Mordant { Tartre blanc . . . . | | 0 | 9 |
| Alun . . . . . . . . . . . . | | 9 | |
| Garence . . . . . . . . . . . | 3 | 12 | 0 |
| Savon blanc . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | 7 liv. | 4 ſ. | 3 d. |

*Ce qui revient à une livre ſeize ſols un denier la livre.*

# VIOLET.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 22. QUatre livres de Coton humecté ont été paſſées ſur la cuve en bleu, tors & mis au ſec.

## *Engallage.*

31. Ce Coton a été engallé à raiſon de trois onces de Galle par livre, & travaillé comme il eſt dit au titre des Engallages, pages 9 & 10. & après être reſté dans ce Bain de douze à quinze heures, il en a été tiré, tors & mis au ſec.

## *Bain de Bois d'Inde avec l'alun.*

*Juin prem.* Il a été mis dans un baquet la moitié du deuxiéme bouillon du Bois d'Inde chaud, pages 21 & 22. & le Coton paſſé aux bâtons y a été trempé & travaillé livre à livre; le Coton relevé, il a été ajoûté au Bain une once d'Alun pilé & délayé avec de l'eau du même Bain, & deux gros de Verd-de-gris délayé, replongé le Coton toujours ſur ſes bâtons, & travaillé comme ci-deſſus pendant un quart d'heure, relevé du Bain, laiſſé éventer demi-heure à l'air, rabatu & laiſſé dans ce Bain un quart d'heure, relevé & tors; il a été verſé dans la chaudiere que l'on avoit vuidée, le reſte dudit Bain du deuxiéme bouillon, le Coton ſur ſes bâtons y a été travaillé de nouveau comme ci-deſſus & par répétition, en y ajoûtant une autre once d'Alun auſſi pilé, le Coton relevé, il a été tors & lavé.

3. La nuance à laquelle étoit portée le Coton n'ayant pas paru aſſez violentée, il a été encore trempé & travaillé comme ci-deſſus, dans un nouveau Bain, compoſé d'une livre un quart de Bois d'Inde & de deux ſeaux d'eau, & auquel on a ajoûté une once d'Alun; ce travail fini, le Coton a été tors, lavé & mis au ſec.

*Opération finie.*

## ESTIMATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de bleu . . . . . . . . . . | 2 liv. | 8 ſ. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . . | | 18 | 0 |
| Bois d'Inde . . . . . . . . | | 12 | 9 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Alun . . . . . . . . . . . | | 1 | 9 |
| | 4 liv. | 1 ſ. | 0 d. |

*Ce qui revient à vingt ſols trois deniers la livre.*



# VERD CANARD.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 20. DEux livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu, tors & mis au sec.

## *Engallage.*

22. Ce Coton a été engallé à raison de trois onces de Galle par livre, & travaillé pour cet apprêt comme il est dit au titre des Engallages, page 9. & n'est resté dans son Bain que deux heures, soit pour presser les opérations, soit parce que l'Auteur estime que cette couleur peut se passer d'un pied aussi fort que celles qui sont restées dans cet apprêt de douze à quinze heures.

## *Bain de la Tonne de noir ou bruniture.*

Dans deux seaux d'eau froide, il a été versé deux bouteilles environ du déchet du Bain de la Tonne de noir, le Coton passé aux bâtons a été plongé & travaillé livre à livre & à différentes reprises, tors, lavé & tors.

## *Bain de Verd-de-gris avec la Gaude.*

Le Coton passé aux bâtons a été plongé & travaillé livre à livre & à plusieurs reprises, dans un baquet contenant un seau environ de Bain de Gaude, un gros de Verd-de-gris & un verre de l'eau de Soude de la deuxiéme composition, page 18. le Coton a été rabatu dans ce Bain pendant une heure environ, relevé & tors. (*a*) *Autres*

(*a*) Si pour cette couleur il a été employé dans les opérations qui la concernent, un gros & demi de Verd-de-gris par livre, c'est parce qu'elle demande d'être bien nourrie de Gaude, & que le Verd-de-gris la fait d'autant mieux aspirer par la matiere.

Le Gaudage qu'il est possible de donner à cette couleur comme aux autres en un seul Bain, ainsi qu'on l'a déja observé lorsque le Bain se trouve avoir par lui-même une force suffisante, peut se faire, suivant l'Auteur, à raison de deux livres un quart de Gaude par chaque livre de matiere.

## *Autres Gaudages.*

*Mai* 22. Après avoir été verſé dans un baquet deux ſeaux & demi de Bain de Gaude d'un deuxiéme bouillon, le Coton paſſé aux bâtons y a été trempé & travaillé un moment ; le Coton relevé, il a été ajoûté à ce Bain un gros de Verd-de-gris délayé, replongé le Coton, travaillé de nouveau un moment ; relevé encore de ſon Bain pour y ajoûter un verre de la même eau de Soude ci-deſſus, répété le même travail, rabatu le Coton dans ce Bain pendant deux heures, relevé, tors & mis au ſec.

31. Il a été verſé dans un des Bains qui venoient d'être employés à gauder le Verd de pré dont eſt parlé ci-après, un gros de Verd-de-gris, le Coton paſſé aux bâtons a été trempé & travaillé dans ce Bain, rabatu pendant un quart-d'heure ou environ, relevé & tors.

Et pour lui donner une nourriture ſuffiſante & le pouſſer en même-tems à la nuance à laquelle on vouloit le faire parvenir, il a été de nouveau travaillé dans un Bain de Gaude d'un bon ſeau ; le Coton relevé, il a été tors & mis au ſec.

## *Bain de Vitriol ou d'aſſurage.*

*Juin* 3. Même doſe & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

4. Même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31. avec deux onces de Savon par livre.

*Opération finie.*

## ESTIMATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de bleu . . . . . . . . . . . | 1 liv. | 16 f. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . . . | | 9 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | 2 | 0 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . . | | 0 | 9 |
| Gaude . . . . . . . . . . . | | 18 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Savon blanc . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | 3 liv. | 10 | 9 d. |

*Ce qui revient à une livre quinze ſols quatre deniers la livre.*



# VERD DE PRÉ.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 20. DEux livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu.

## *Bain de Verd-de-gris.*

31. Ce Coton après avoir été trempé & travaillé livre à livre un moment dans un Bain composé d'un seau d'eau froide & de Verd-de-gris délayé, y a été rabatu pendant un bon quart-d'heure, relevé & tors. (*a*)

## *Gaudage.*

Il a été versé dans un baquet un fort seau de Bain de Gaude, avec un verre de l'eau de Soude de la deuxiéme composition, page 18. & le Coton passé aux bâtons aprè y avoir été trempé & travaillé livre à livre à l'ordinaire, à été rabatu dans ce Bain une demi-heure ou environ, relevé & tors. (*b*)

Mais ce Coton n'ayant point encore le fond ou la nourriture dont il avoit besoin, il a reçu la même opération dans un bon seau de Bain de Gaude, relevé, tors & mis au sec. (*c*)

## *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

*Juin* 3. Même dose & même travail, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

---

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*b*) Même observation sur le Gaudage, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*c*) Si l'on s'apperçoit lors du Gaudage que les Verds ou Olive verdâtre ayent peine à monter à la nuance qui leur est propre, pour n'avoir pas eu un pied de bleu suffisant, l'Auteur estime qu'il est aisé d'y remédier, en passant la matiere, quoique gaudée, sur une cuve de bleu foible.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

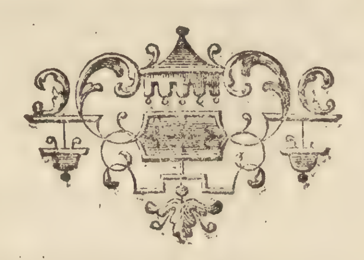
*Juin* 4. Même travail qu'au même Canelle rougeâtre, page 51, avec deux onces de Savon blanc par livre.

### *Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . | 1 liv. | 4 ſ | 0 d. |
| Verd-de-gris. . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Gaude . . . . . . . . . . | | 15 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Savon . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | 2 liv. | 4 ſ. | 6 d. |

*Ce qui revient à une livre deux ſols trois deniers la livre.*



# VERD D'EMERAUDE.

## *Pied de Bleu.*

*Juin* 3. DEux livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu.

## *Bain de Verd-de-gris.*

Même dose & même travail qu'au Verd de pré, page 57. (*a*)

## *Gaudage.*

Ce Coton passé aux bâtons a été trempé & travaillé livre à livre de moment en moment pendant demi-heure, dans un Bain de Gaude d'environ un seau un quart, après avoir ajouté à ce Bain un petit verre de l'eau de Soude, de la deuxiéme composition, page 18 ; & pour pousser ce Coton à sa nuance, le travail a été répété avec la même quantité de Bain de Gaude & d'eau de Soude. (*b*)

## *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

4. Même travail qu'au même Canelle, page 31, avec deux onces de Savon par livre.

## *Opération finie.*

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*b*) Même observation pour le Gaudage qu'au même Canelle.

## *ESTIMATION.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . . | 1 liv. | 4 ſ. | 0 d. |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . | | | 6 |
| Gaude. . . . . . . . . . . . . . | | 12 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . | | 0 | 3. |
| Vitriol . . . . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Savon . . . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | 2 liv. | 1 ſ. | 3 d. |

*Ce qui revient à une livre ſept deniers la livre.*



# VERD PERROQUET.

## *Pied de Bleu.*

*Juin* 3. DEux livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu.

### *Bain de Verd-de-gris.*

Même dose & même travail qu'au Verd pré, page 57. (*a*)

### *Gaudage.*

Même dose & même travail qu'au Verd de pré, avec lequel ce Coton a été travaillé. (*b*)

### *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

Même dose & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

### *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

4. Même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31, avec deux onces de Savon par livre.

### *Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . . . | 1 liv. | 0 f. | 0 d. |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Gaude . . . . . . . . . . . . | | 12 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . . . . | | 0 | 3 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Savon blanc . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| | 1 liv. | 17 f. | 3 d. |

*Ce qui revient à dix-huit sols huit deniers la livre.*

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

(*b*) Même observation pour le Gaudage qu'au même Canelle.

# OLIVE VERDATRE.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 20. QUatre livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu.

## *Engallage.*

25. Ce Coton a été engallé dans un Bain de Galle qui avoit servi à donner cet apprêt aux deux Canelles, pages 30 & 33. & auquel on avoit ajoûté un bouillon de marc de Galle qui avoit été employé à d'autres couleurs, & après avoir été travaillé dans ce Bain, comme il est dit à l'Article des Engallages, page 9. il y est resté de douze à quinze heures, relevé, tors & mis au sec.

## *Bain de la Tonne de noir ou bruniture.*

31. Après avoir été versé dans un baquet une quantité du Bain qui avoit servi au Gris d'ardoise, page 74. suffisante pour abreuver ce Coton, il y a été ajoûté environ une bouteille & demie du déchet du Bain de cette Tonne, & le Coton passé aux bâtons, a été trempé dans ce Bain & travaillé livre à livre, jusqu'à ce qu'il ait paru à une nuance convenable ; ensuite tors, lavé & tors.

## *Bain de Verd-de-gris.*

Même dose & même travail qu'au Maron clair, page 36. (*a*)

## *Gaudage.*

Dans un Bain de Gaude de deux bons seaux où l'on avoit ajoûté un verre de l'eau de Soude, de la deuxiéme composition,

---

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

pofition, page 18. le Coton paffé aux bâtons a été plongé & travaillé livre à livre pendant un bon quart d'heure; enfuite relevé, tors & mis au fec. (*a*)

## *Bain de Vitriol ou d'affurage.*

*Juin* 3. Même dofe & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

4. Même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31. avec deux onces de Savon par livre.

## *Opération finie.*

## ESTIMATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . . | 2 liv. | 0 f. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . | | 4 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | | 2 | 0 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . | | 1 | 1 |
| Gaude . . . . . . . . . . | | 15 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Savon blanc . . . . . . . . . . | | 6 | 0 |
| | 3 liv. | 11 f. | 7 d. |

***Ce qui revient à dix-fept fols onze deniers la livre.***

(*a*) Même obfervation fur le poids de la Gaude qui peut fuffire à cette couleur, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.



# OLIVE ORDINAIRE.

## *Engallage.*

*Mai* 18. DEux livres de Coton ont été engallées dans un Bain de Galle, dans lequel avoient reçu le même apprêt les deux Marons & le Brun, après avoir fait bouillir le marc de cette Galle dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9; au sortir de ce Bain le Coton a été tors & mis au sec.

## *Bain de la Tonne de noir ou de bruniture.*

19. Le Coton passé aux bâtons après avoir été trempé & travaillé livre à livre un moment, dans un Bain d'environ trois bouteilles du déchet du Bain de cette Tonne, a été rabatu dans ce Bain pendant un quart d'heure, relevé, tors, lavé & tors.

## *Bain de Verd-de-gris.*

Même travail qu'au Maron clair, page 36. avec une dose d'eau proportionnée au volume de cette matiere, & à raison d'un gros & demi par livre. (*a*)

## *Gaudage.*

Dans un Bain de Gaude d'environ trois seaux, le Coton passé aux bâtons a été trempé & travaillé livre à livre, & rabatu pendant une demi-heure, après laquelle il a été relevé & tors; au même instant il a été versé dans le même Bain de l'eau de Verd-de-gris, avec deux verres de l'eau de Soude

(*a*) L'on voit par les details qui sont relatifs à cette couleur, qu'il y a été employé un gros & demi de Verd-de-gris par livre; même observation sur cet objet, qu'au Verd Canard, page 54.

Quant à l'emploi qui s'en fait, voir ce qui est dit au Canelle rougeâtre, page 29

de la deuxiéme compoſition, page 18. & après y avoir trempé & travaillé pluſieurs fois le Coton, il y a été rabatu un quart d'heure au moins, enſuite tors & mis au ſec. (a)

## *Autre Engallage.*

*Mai* 22. Ce Coton n'ayant été engallé, comme on le voit au commencement du détail qui concerne cette couleur, que dans un déchet, on lui a donné le même apprêt, à raiſon de trois onces de Galle par livre de Coton, qui eû égard au premier engallage qu'il avoit reçu, n'eſt reſté que deux bonnes heures dans ce Bain, qui lui a été donné comme il eſt expliqué au titre des Engallages, page 9 pour les matieres qui ont reçu un pied de couleur préparatif; au ſortir du Bain, tors & mis au ſec.

## *Autre Bain de la Tonne de noir ou de bruniture.*

Il a été verſé dans un baquet une ſuffiſante quantité d'eau d'un ſeau ou environ, & une bouteille du déchet du Bain de cette Tonne, le Coton paſſé aux bâtons y a été trempé & travaillé à différentes repriſes, relevé, tors, lavé & tors.

## *Autre Gaudage.*

Dans un Bain d'un ſeau de Bain de Gaude, auquel avoit été verſé un verre d'eau de Soude, dont eſt déja parlé ci-deſſus, le Coton a été travaillé à pluſieurs repriſes, rabatu pendant une heure environ, relevé & tors; mais n'ayant point encore la nuance à laquelle l'Auteur vouloit le porter, il a été de nouveau travaillé dans deux ſeaux & demi de Bain de Gaude d'un ſecond bouillon; relevé de ce Bain auquel il a été ajoûté un gros de Verd-de-gris délayé, replongé & travaillé un inſtant; relevé pour verſer dans le même Bain un autre verre de la même eau de Soude, répété le même travail, rabatu le Coton pendant deux heures, à l'expiration deſquelles il a été tors & mis au ſec.

---

(a) A l'égard du Gaudage, même obſervation qu'au même Verd Canard, page 55.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Mai* 24. Même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31. à raiſon d'une once & demie de Savon par livre.

## *Bain de Vitriol ou d'aſſurage.*

*Juin* 3. Même doſe & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30. (*a*)

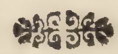
## *Opération finie.*

### ESTIMATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 8 ſ. | 0 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | 2 | 0 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . | | 0 | 9 |
| Gaude . . . . . . . . . . . | | 11 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Savon blanc . . . . . . . . . | | 2 | 3 |
| | 1 liv. | 6 ſ. | 0 d. |

*Ce qui revient à treize ſols la livre.*

(*a*) Ce Bain ſe donne communément après le Gaudage, & doit être précédé du Bain d'avivage.





# OLIVE CLAIR.

## *Engallage.*

*Mai* 18. DEux livres de Coton ont été engallées, ainsi que l'Olive ordinaire, dans le premier Bain de Galle dans lequel avoient reçu le même apprêt les deux Marons & le Brun, après avoir fait bouillir le marc de cette Galle dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9; au sortir de ce Bain, le Coton a été tors & mis au sec.

## *Bain de la Tonne au noir ou de bruniture.*

19. Même travail qu'à l'Olive ordinaire, page 64. & même dose, ces deux couleurs ayant été travaillées ensemble dans ce Bain.

## *Bain de Verd-de-gris.*

Même dose & même travail qu'au Maron clair, page 36. avec une dose d'eau proportionnée au volume de cette matiere. (*a*)

## *Gaudage.*

Même dose de Bain de Gaude, de Verd-de-gris & d'eau de Soude, qu'à l'Olive ordinaire, page 64. (*b*)

## *Bain de Vitriol ou d'assurage.*

21. Même dose & même travail qu'à l'Olive ordinaire, page 66.

---

(*a*) Même observation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

(*b*) Même observation pour le poids de la Gaude, qu'au Verd Canard, page 54.

## *Bain d'avivage & pour adoucir le Coton.*

*Mai* 21. Même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 31. à raiſon d'une once & demie de Savon par livre.

### *Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 2 ſ. | 0 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | 1 | 0 |
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Gaude . . . . . . . . . . . . | | 11 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . . | | 0 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Savon blanc . . . . . . . . . | | 2 | 3 |
| | 0 liv. | 18 ſ. | 9 d. |

*Ce qui revient à neuf ſols quatre deniers la livre.*



# JAUNE JONQUILLE.

## *Bain de Verd-de-gris avec la Gaude.*

*Mai* 21. QUatre livres de Coton paſſées aux bâtons ont été trempées & travaillées livre à livre un moment, dans un Bain d'environ deux ſeaux & demi d'un deuxiéme bouillon de Gaude; le Coton relevé de ce Bain, il y a été ajoûté du Verd-de-gris délayé, à raiſon d'un gros par livre, replongé & travaillé de nouveau un moment; relevé du Bain, il y a été verſé deux bons verres de l'eau de Soude, de la deuxiéme compoſition, page 18. répété le même travail pendant un quart d'heure ou environ, de moment en moment, relevé, tors & mis au ſec. (*a*)

## *Autre Bain de Verd-de-gris.*

22. Il a été verſé dans un baquet deux ſeaux d'eau froide ou environ, avec du Verd-de-gris délayé; le Coton paſſé aux bâtons après avoir été plongé & travaillé livre à livre un moment, a été rabatu dans le Bain un bon quart d'heure, relevé & tors.

## *Autre Gaudage.*

Ce Coton a été de nouveau travaillé dans un Bain de Gaude de deux bons ſeaux, & après en avoir été relevé un inſtant,

(*a*) L'on voit par les détails qui concernent cette couleur, qu'il y a été conſommé deux gros de Verd-de-gris par livre, au lieu d'un gros qui s'en employe communément à la plus grande partie des autres couleurs; le motif en paroît d'autant plus ſenſible, que cette couleur ne ſe formant que par la Gaude, elle éxige néceſſairement un volume plus fort de Verd-de-gris, qui la rend d'autant plus ſuſceptible des impreſſions de cette Gaude.

Quant au Gaudage, qu'il eſt poſſible de donner à la matiere deſtinée à cette couleur en un ſeul Bain, ainſi qu'on l'a déja obſervé lorſque le Bain ſe trouve avoir par lui-même une force ſuffiſante, il peut ſe faire, ſuivant l'Auteur, à raiſon de deux livres un quart de Gaude par chaque livre de matiere, & proportionnément plus ſi l'on veut plus foncer la couleur.

il a été ajoûté au même Bain deux verres de la même eau de Soude, le même travail a été continué ; le Coton relevé, verſé dans le Bain du même Verd-de-gris, replongé & travaillé de nouveau le Coton, juſqu'à ce qu'il ait été jugé par l'Auteur être à la nuance à laquelle il l'a porté ; enſuite relevé, tors & mis au ſec.

*Bain de Vitriol ou d'aſſurage.*

*Mai* 22. Même doſe & même travail qu'au Canelle rougeâtre, page 30.

*Bain d'avivage.*

Même travail qu'au même Canelle rougeâtre, page 31. avec deux onces de Savon par livre.

*Opération finie.*

*ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Verd-de-gris . . . . . . . . . | 0 liv. | 1 ſ. | 9 d. |
| Gaude . . . . . . . . . . . . | 1 | 2 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Savon blanc . . . . . . . . . | | 6 | 0 |
| | 1 liv. | 14 ſ. | 3 d. |

*Ce qui revient à huit ſols ſept deniers la livre.*



JAUNE

# JAUNE CITRON.

## *Bain de Verd-de-gris.*

*Mai* 21. IL a été mis dans un baquet environ deux ſeaux d'eau avec du Verd-de-gris délayé, & le Coton du poids de quatre livres, paſſé aux bâtons, a été trempé, travaillé dans ce Bain livre à livre un moment, & enſuite rabatu pendant une heure, après laquelle il a été relevé & tors. (*a*)

## *Gaudage.*

Ce Coton toujours ſur les bâtons, a été plongé & travaillé dans un Bain de deux ſeaux de Bain de Gaude; & après l'avoir relevé un inſtant de ce Bain, il a été verſé deux bons verres de l'eau de Soude, de la deuxiéme compoſition, page 18. répété le travail juſqu'à la nuance à laquelle l'Auteur l'avoit deſtiné, & à l'inſtant relevé du Bain & tors. (*b*)

## *Bain de Vitriol ou d'aſſurage.*

Même doſe de Vitriol & même travail qu'au Jaune jonquille, page 70.

## *Bain d'avivage.*

22. Même travail & même doſe de Savon, qu'au même Jaune jonquille.

## *Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Verd-de-gris . . . . . . . . . . . . | 0 liv. | 1 ſ. | 1 d. |
| Gaude . . . . . . . . . . . . . | | 14 | 0 |
| Eau de Soude . . . . . . . . . . . | | 1 | 0 |
| Vitriol . . . . . . . . . . . . | | 3 | 0 |
| Savon blanc . . . . . . . . . . . | | 6 | 0 |
| | 1 liv. | 5 ſ. | 1 d |

*Ce qui revient à ſix ſols trois deniers la livre.*

(*a*) Même obſervation pour le poids & l'emploi du Verd-de-gris, qu'au Canelle rougeâtre, page 29.

(*b*) L'Auteur eſtime qu'une livre à une livre & un quart de Gaude par livre, peut ſuffire pour cette couleur; mais ſi on juge à propos de la pouſſer à une nuance ſupérieure, on doit augmenter la doſe de la Gaude proportionnément à la nuance que l'on veut lui donner.

# GRIS DE MAURE.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 22. QUatre livres de Coton humecté, ont été paſſées ſur la cuve en bleu, tors & mis au ſec.

## *Engallage.*

25. Ce Coton a été engallé dans un Bain qui avoit ſervi à donner cet apprêt aux deux Canelles avec l'Olive verdâtre, page 62. dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9; au ſortir de ce Bain, le Coton a été tors & mis au ſec.

31. Cet engallage n'ayant pas paru ſuffiſant, on lui a donné le même apprêt, à raiſon d'une once & demie de Galle par livre, dans la même forme que ci-deſſus.

## *Bain de la Tonne au noir, ou de bruniture & de Bois d'Inde.*

*Juin prem.* Ce Coton paſſé aux bâtons, après avoir été trempé & travaillé livre à livre dans le Bain qui avoit été employé aux Gris de fer & d'ardoiſe ci-après, & auquel il avoit été ajoûté trois bouteilles du déchet du Bain de cette Tonne, a été rabatu dans ce même Bain pendant demi-heure, après laquelle il a été relevé, tors, lavé, tors & mis au ſec.

*Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . . | 2 liv. | 8 ſ. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . . . | | 6 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | | 3 | 6 |
| Bois d'Inde . . . . . . . . . . . | | 1 | 6 |
| | 2 liv. | 19 ſ. | 0 d. |

*Ce qui revient à quatorze ſols neuf deniers la livre.*

# GRIS DE FER.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 22. QUatre livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu.

## *Engallage.*

25. Ce Coton a été engallé dans le Bain qui avoit servi à donner cet apprêt aux deux Canelles, avec l'Olive verdâtre, page 62. dans la forme détaillée au titre des Engallages, page 9; au sortir de ce Bain, le Coton a été tors & mis au sec.

## *Bain de la Tonne au noir, ou de bruniture & de Bois d'Inde.*

31. Il a été mis dans un baquet un seau d'eau froide, avec six bouteilles & demie du déchet du Bain de cette Tonne, & une autre bouteille & demie du Bain de Bois d'Inde, page 21; ce Bain composé a été transvasé par parties égales dans un autre baquet, & le Coton y a été trempé, travaillé à la main livre à livre, ensuite tors, lavé, tors & mis au sec.

## *Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . . . | 2 liv. | 0 f. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . . . . | | 4 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . . | | 3 | 0 |
| Bois d'Inde . . . . . . . . . . . | | 2 | 3 |
| | 2 liv. | 9 f. | 3 d. |

*Ce qui revient à douze sols quatre deniers la livre.*



# GRIS D'ARDOISE.

## *Pied de Bleu.*

*Mai* 22. QUatre livres de Coton humecté ont été passées sur la cuve en bleu.

## *Engallage.*

25. Ce Coton a été engallé avec le Gris de fer, page 73.

## *Bain de la Tonne au noir, ou de bruniture & de Bois d'Inde.*

31. Ce Coton a été trempé, travaillé dans le Bain qui avoit été employé au même Gris de fer & de la même façon, après avoir néanmoins ajoûté à ce Bain une bouteille & demie du Bain de Bois d'Inde, page 21. ensuite tors, lavé, tors & mis au sec.

## *Opération finie.*

## *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pied de Bleu . . . . . . . . . | 1 liv. | 12 f. | 0 d. |
| Galle . . . . . . . . . . . . | | 4 | 0 |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | 2 | 6 |
| Bois d'Inde . . . . . . . . . | | 2 | 3 |
| | 2 liv. | 0 f. | 9 d. |

*Ce qui revient à dix sols deux deniers la livre.*

# GRIS D'ÉPINE.

## *Engallage.*

*Mai 26.* QUatre livres de Coton ont été engallées dans le Bain qui a ſervi à donner cet apprêt : 1°. Aux deux Canelles, pages 30 & 33. 2°. A l'Olive verdâtre, page 62. & aux trois Gris de Maure, de Fer & d'Ardoiſe ; le Coton eſt reſté dans ce Bain juſqu'au 28. eu égard, ſoit à la Fête du lendemain, ſoit au peu de ſubſtance de Galle que ce Bain pouvoit encore conſerver, relevé, tors & mis au ſec.

## *Bain de la Tonne au noir ou de bruniture.*

31. L'Auteur s'étant trouvé un Bain de Garençage qui avoit ſervi au Brun, & dans lequel il avoit été verſé deux grands verres du déchet du Bain de cette Tonne, comme on peut le remarquer au détail concernant cette couleur, page 46. il y a trempé, le Bain étant un peu réchauffé, & travaillé livre à livre ce Coton pendant un tems ſuffiſant pour le porter à ſa nuance, tors, lavé, tors & mis au ſec. (*a*)

*Opération finie.*

## *ESTIMATION.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . . . . | o liv. | 4 ſ. | 6 d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | 2 | o | |
| | o liv. | 6 ſ. | 6 d. |

*Ce qui revient à un ſol huit deniers la livre*

(*a*) Au défaut de ce Bain de Garence, il auroit été compoſé un autre Bain d'eau froide, & de Bain de noir ou de bruniture, avec une proportion convenable à la nuance de ce gris, & relative au degré de force que peut avoir le Bain de la tonne au noir.

# GRIS D'AGATHE.

## *Engallage.*

*Mai 26.* QUatre livres de Coton ont été engallées avec le Gris d'épine, page précédente.

## *Bain de la Tonne au noir, ou de bruniture & Bois d'Inde.*

28. Il a été mis dans un baquet environ demi ſeau d'eau froide, avec autant d'un déchet de Bain de Galle, & une bouteille environ du Bain de Bois d'Inde, & une bouteille & demie du déchet du Bain de cette Tonne; le Coton paſſé aux bâtons a été trempé & travaillé dans ce Bain livre à livre, juſqu'à ce qu'il fut parvenu à ſa nuance, tors, lavé, tors & mis au ſec. (*a*)

## *Bain d'avivage.*

*Juin prem.* Pour aviver ce Coton, on a verſé dans la chaudiere deux ſeaux d'eau environ, avec ſix onces de Savon blanc, à raiſon d'une once & demie par livre, & lorſqu'elle a bouilli, le Coton paſſé aux bâtons, y a été trempé & travaillé un moment livre à livre; relevé de ce Bain, il a été tors legerement, lavé, tors & mis au ſec.

*Opération finie.*

---

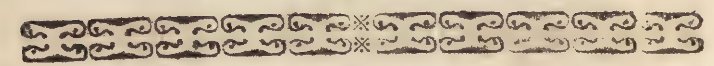
(*a*) Au défaut de ce déchet de Bain de Galle dont on peut ſe paſſer, on augmente proportionnément l'eau des Bains de Bois d'Inde & de Bruniture.

## *ESTIMATION.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . | 0 liv. | 2 ſ. | 6 d. | |
| Bruniture ou Bain de noir . . . | | 2 | 0 | |
| Bois d'Inde . . . . . . . . . | | 2 | 0 | |
| Savon blanc . . . . . . . . . | | 4 | 6 | |
| | 0 liv. | 11 ſ. | 0 d. | |

*Ce qui revient à deux ſols neuf deniers la livre.*





# GRIS DE PERLE.

## *Engallage.*

*Mai 26.* QUatre livres de Coton ont été engallées avec les Gris d'Epine & d'Agathe, pages 75 & 76.

## *Bain de la Tonne au noir, ou de bruniture & de Bois d'Inde.*

31. Après avoir versé dans un baquet environ deux seaux d'eau froide, & demi-bouteille de Bain de Bois d'Inde, page 21. le Coton passé sur les bâtons a été trempé & travaillé dans ce Bain livre à livre, relevé un moment pour l'éventer, ajoûté au Bain un bon verre du déchet du Bain de cette Tonne, replongé le Coton qui a été de nouveau travaillé dans ce Bain jusqu'à ce qu'il fut à sa nuance, relevé, tors, lavé, tors & mis au sec.

*Opération finie.*

### *ESTIMATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Galle . . . . . . . . . . . | o liv. | 2 s. | o d. |
| Bruniture ou Bain de noir . . . . | | 1 | o |
| Bois d'Inde . . . . . . . . . | | 1 | o |
| | o liv. | 4 s. | o d. |

*Ce qui revient à un sol la livre.*

L'on

L'On voit par les détails que contient ce Procès-verbal, que le ſieur Gonin a employé par œconomie & avec l'ordre qu'il a jugé convenable, les Ingrédiens dont il s'eſt ſervi pour former ſes Teintures.

Pour parvenir à l'eſtimation des prix auſquels chaque couleur peut revenir, qui eſt à la ſuite des opérations qui concernent ces couleurs, l'on a reparti ſur les unes & les autres le montant des Ingrédiens qui les ont produites, avec une proportion relative à la quantité que chacune d'elles peut en avoir conſommé, & avec autant d'exactitude qu'il a été poſſible ; mais l'on obſerve que dans ces eſtimations ne ſont point compris les frais de cuiture des Ingrédiens & de main d'œuvre, & que le poids de la Garence & de la Galle ayant été délivré au ſieur Gonin à raiſon du poids de marc, quoique ces Ingrédiens lui ayent été fournis à Rouen, à celui de Vicomté, qui eſt de cent quatre pour cent, les prix de chacune des couleurs qui ont été engallées & garencées, peuvent relativement à cette différence de poids, diminuer d'un ſol trois deniers à un ſol ſix deniers ou environ par livre, & les prix de celles qui n'ont été qu'engallées, de ſix deniers environ auſſi par livre.

Ces Opérations, finies il a été procédé au débouilli des Cotons teints après y avoir dûëment appellé leſdits Sieurs Commiſſaires, dans la forme ci-après.

*Juin* 15. Il a été peſé par parties ſéparées quatre gros d'échantillon de chacune des couleurs, huit gros de Savon blanc de Marſeille, & quatre chopines ou livres d'eau, le tout à raiſon de deux gros de Savon & d'une livre d'eau pour chaque gros d'échantillon que l'on a fait bouillir pendant l'eſpace de dix minutes, après leſquelles ils ont été tirés du chaudron, lavés, mis au ſec, & enſuite attachés gros par gros à des piéces matrices de chaque couleur qui a été cachetée du Cachet de Me. Jacques le Févre, Procureur Fiſcal de la Principauté d'Yvetot, aux Armes de cette Principauté ; de celui du ſieur Jean Nyel, ancien Marchand-Fabricant, demeurant à Saint Clair-ſur-les-Monts-lès-Yvetot, l'un & l'autre Commiſſaires aux Teintures dont eſt queſtion, & de notre Cachet ; & après lecture à eux faite ainſi qu'aux autres

Commiſſaires du preſent Procès-verbal, il a été clos & arrêté à Yvetot le 15 Juin 1756. Signés, le Févre, J. Nyel, Gilles de Palfoy, Pierre Vieillot, Jean le Cœur, Jean le Bourgeois, le Maire, Jean Duflot, Gattine, Boully, Jacques Picard & Godinot Inſpecteur principal des Manufactures de Toiles & Toileries de la Ville & Généralité de Rouen.

*Fin du Procès-verbal.*

# TABLE

Des Matieres contenuës dans ce Procès-verbal.

*FIN.*

# OBSERVATION

## *De M.* HELLOT, *de l'Académie des Sciences, sur la qualité des eaux de Mare.*

MOnsieur Hellot estime que pour corriger la qualité des eaux de Marre dont on est obligé de se servir dans le Pays de Caux, eû égard à l'éloignement des Rivieres, & à la disette des autres eaux, on peut y faire bouillir pendant une heure ou deux quelques racines mucilagineuses, comme de Guimauve ou de grande Consoude, & à leur défaut une suffisante quantité de Froment entier & net, alors ces eaux tirées à clair, peuvent être employées avec succès aux Engallages, Alunages & Bains de teinture.



